

<http://www.lembach.fr>

LEMBACH - MATTSTALL

Wàs gibt's nejes ? Quoi de neuf ?

- Décembre 2024 -



Le mot du Maire



Cher(ère)s habitant(e)s de Lembach, Mattstall et Pfaffenbronn,

En cette fin d'année, il est essentiel de prendre un moment pour regarder le chemin parcouru. Une fois

encore, notre commune a su faire face aux défis qui se présentaient à elle et saisir les opportunités de développement. Ce sont ces moments de solidarité, d'engagement et de partage qui façonnent le quotidien de notre village et le rend si particulier.

2024 a été une année marquée par plusieurs réalisations importantes. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer le cadre de vie de tous : la rénovation des infrastructures, l'entretien de nos espaces verts et le soutien à nos associations locales, véritables piliers de notre dynamisme communautaire. N'oublions pas **le passage du relai de la Flamme Olympique au Château de Fleckenstein**, une fierté unique pour notre territoire qui a vu l'investissement de nombreux bénévoles ; ce derniers peuvent être fiers de cette réussite.

Des projets d'envergure sont en cours et verront le jour dans les mois à venir, pour assurer à chacun un environnement toujours plus agréable et une commune plus moderne. Je tiens à saluer l'implication de l'équipe municipale (*technique et administrative*), des bénévoles,

des **associations** et des **citoyens** qui participent activement à la vie locale. Leur travail, souvent invisible, est la clé de notre succès collectif.

Cette année encore, notre centre bourg est magnifiquement décoré grâce à l'équipe communale, et à de nombreux bénévoles qui ont œuvré à cette réussite, avec comme nouveauté cette année, la décoration du parterre de la face Est de la mairie réalisée par la **micro-crèche « Les petits bambins »**.

Cette période de fin d'année est également un moment de rassemblement et de convivialité. J'invite chacun à profiter des nombreuses animations organisées dans notre commune, à partager des instants chaleureux avec ses proches et à se tourner vers l'avenir avec optimisme. **L'année 2025 sera, je n'en doute pas, une année de nouvelles opportunités, de projets ambitieux et de réussites collectives.**

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2025 soit synonyme de bonheur, de prospérité et de santé pour vous et vos proches. Ensemble, continuons à faire grandir notre belle commune, dans l'esprit d'entraide et de respect qui nous unit.

Très cordialement,

Scheni Wiehnachde, un a guder Rutsch ins Neije
Christian TRAUTMANN, Maire

Mattstall

La fin de l'année approchant, c'est l'occasion de dire Merci ! Merci surtout aux bénévoles pour leur investissement lors des travaux, leur participation à l'animation de notre village, leur force de proposition tout au long de l'année. Je sais pouvoir compter sur eux. Tout au long de l'été, les touristes ont unanimement apprécié le cadre et la quiétude de Mattstall.

En juin, le jury national du fleurissement a été conquis par nos réalisations et a attribué à Mattstall l'un des 3 prix nationaux aux côtés de grandes villes comme **Lyon** et **Le Touquet**. Il s'agit du **Prix national pour la préservation de l'environnement**, récompensant notre travail à tous, habitants, équipe technique, personnel administratif. Il nous permet de gravir un échelon supplémentaire.

Il fait bon vieillir à Mattstall puisque, cette année, nous avons fêté les **80 ans** de **Christiane, Raymond** et **Jean-Marie**, les **85 ans** de **Simone, Irène, René** et **Charles**.

Avec un immense plaisir, nous avons accueilli notre petite dernière, **Tiana SUSS**, notre petite-fille.

En juin, le mariage de **Laura SUSS** et **Cédric GUTHMULLER** a été célébré en l'église de Mattstall, pour le plus grand bonheur de leurs parents.

En août, j'ai eu le plaisir de célébrer le mariage de **Laetitia** et **Cédric**, à la mairie de Lembach.

La **fête de Noël des aînés** a eu lieu le 8 décembre dernier, ce fut un vrai moment de partage, dans la joie et la bonne humeur.

En ce temps de Noël, ayons une pensée pour **Guy Dominique KENNEL**, qui nous a quittés cette année. Ce fut un Grand Monsieur, au service des gens, Mattstall lui doit beaucoup, nous ne l'oublierons jamais.

Joyeux Noël et une très bonne année 2025.
Bliwe Gsund

Charles Suss



Horaires d'accueil de la Mairie



	Matin	Après-midi
Lundi :	fermé	
Mardi :	8h00 – 12h00	
Mercredi :	8h00 – 12h00	Sur rendez-vous uniquement (Tél. 03 88 94 42 84)
Jeudi :	8h00 – 12h00	
Vendredi :	8h00 – 12h00	
Samedi :		
Dimanche :		fermé

Pendant la période des fêtes de fin d'année, **la Mairie sera fermée le 24 décembre, le 27 décembre et le 31 décembre 2024.**

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !



Renouvellement des baux de chasse

La procédure du renouvellement des baux de chasse est désormais clôturée depuis le **2 février 2024** et les baux sont consentis pour une nouvelle durée de **9 ans**.

La location de chasse porte sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception des forêts domaniales et des parties agglomérées de la Commune.

La Commune de LEMBACH a ainsi procédé à la relocation de **7 lots de chasse**, sous la forme d'un gré à gré pour certains, par adjudication et appels d'offres pour d'autres.

- Lot 1 : **ASSOCIATION DE CHASSE DE MATTSTALL – SCHERTZ**
- Lot 2 : **LAUEFFER Loïc**
- Lot 3 : **ASSOCIATION DE CHASSE DU MASSIF DE LA SCHERHOL**
- Lot 4 : **ACKER Anatole**
- Lot 5 : **GROUPEMENT FORRESTER**
- Lot 6 : **ASSOCIATION DE CHASSE DU EISBRUENNEL**
- Lot 7 : **ASSOCIATION DES CHASSEURS DU GRAND IF**



Les différentes relocations ont permis d'augmenter les loyers perçus par la Commune, par rapport aux baux de chasse de la période 2015-2023.

Une naissance, un arbre



L'**association des producteurs de fruits (APFLE)** a distribué des arbres fruitiers.

Dix petits citoyens et leurs parents dans le cadre de l'opération « **une naissance, un arbre** », ont pu récupérer leur arbre offert par les communes (dont Lembach) qui ont pris en charge la partie financière et administrative ceci en partenariat avec l'Association APFLE pour la partie logistique.

Ces arbres fruitiers 2024 seront plantés sur des terrains privés, mais la Mairie de Lembach met à disposition des terrains communaux pour les plantations si besoin.

Un beau geste symbolique et utile pour préserver la biodiversité et la richesse de nos vergers.

Rappel : inscription en Mairie

Si vous venez de vous installer dans la Commune, pensez à :

- vous **inscrire** sur les listes électorales
- vous faire **recenser** auprès de la Mairie
- vous **informer** sur les services de la Commune



Relai de la flamme olympique le 26 juin 2024

Le **26 juin**, fut une journée exceptionnelle au **Château de FLECKENSTEIN** où nous avons eu l'immense honneur d'accueillir le passage du relai de la flamme olympique.

Partie du sommet du **Château de FLECKENSTEIN**, elle a entamé sa descente portée par **Ranomi KROMOWIDJOJO** (nageuse néerlandaise trois fois médaillée d'or aux jeux olympiques en 2012 et 2008) puis relayée à **Nicolas LINDER** (un handi-routard), pour finir entre les mains de **Guillaume LUNEAU** (employé du groupe Aéroport de Paris).



Près de 2000 personnes ont égayé son passage par leur enthousiasme et leurs sourires.

C'est au **début du mois de janvier 2023** qu'a été annoncé le passage du relai de la Flamme Olympique à LEMBACH, ce qui a provoqué dans un premier temps une immense fierté pour notre territoire, sans que nous ayons immédiatement pris la mesure du travail important que cette manifestation allait nécessiter.

Le **28 mars 2023**, une première réunion est organisée à la Préfecture avec communication des consignes et grandes lignes directives.

Le **23 juin 2023**, LEMBACH est officiellement déclarée commune de passage du relai de la Flamme Olympique.

Le **14 septembre 2023**, nous organisons la première réunion avec l'ensemble des associations de la Commune pour estimer le nombre de bénévoles souhaitant s'investir dans le déroulement et la préparation de la manifestation

Au total, durant toute la période de préparation, près de **90 réunions** ont eu lieu avec la CEA de STRASBOURG et COLMAR, la Préfecture du BAS-RHIN, avec le Sous-Préfet, en Mairie et au FLECKENSTEIN.

Au fur et mesure des réunions et des préparatifs, la joie du premier jour s'est transformée en doute, voire en un sentiment d'inquiétude eu égard à la charge qui pèse sur une petite Commune comme LEMBACH face à un évènement d'une telle ampleur.



Il est à noter les bonnes relations que la Commune a entretenues avec la Préfecture, les gendarmes, les démineurs, les pompiers.

La mise en place d'un groupe de travail interne, composé de membres de la communauté de communes, d'élus, de bénévoles et d'agents communaux a largement contribué à la réussite de cet évènement.

Dix Associations ont finalement apporté leur concours (**LES TROUBADOURS DU GIMBELHOF**, l'**ASL FOOT**, l'**ASVS**, **LE CLUB DE CYCLOTOURISME**, **LES AMIS DU FOUR A CHAUX**, les **CHARBONNIERS DU FLECKENSTEIN**, la **FANFARE DE LEMBACH**, la **BIBLIOTHEQUE**, **GYMNASTIQUE ALLANTVERS**, le **COMITE DES FETES**). Sans elles, rien n'aurait été possible.



Il faut noter la présence de presque toutes les écoles de la Communauté de Communes SAUER PEHELBRONN suite à un appel des Maires. L'association **LES ÉCOLIERS DU HEIMBACH** a organisé la venue des élèves de l'école Henri Mertz de LEMBACH.

Tous les Maires de **la Communauté de Communes SAUER PEHELBRONN** ainsi que ceux du **DAHNER PFELSENLAND** étaient présents, de même que l'**OTI** et l'**ALSACE VERTE**.



Nous avons accueilli également les **EPAHD de NIEDERBRONN LES BAINS**, **DRUSENHEIM** et **WISSEMBOURG** ainsi que la **FONDATION DU SONNENHOF de SOULTZ SOUS FORÊTS**, de même que **50 sportifs** méritants de notre territoire.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont apporté leur contribution et leur implication sans faille, à tout le personnel communal qui n'a pas compté ses heures pour que cet évènement soit une réussite, à la Communauté de Communes qui a pris en charge le coût des navettes, aux sponsors, aux généreux donateurs, mais aussi à tous ceux et celles qui ont fait de cette journée une fête qui restera dans l'histoire de notre territoire.

Que deviennent les déchets alimentaires ?

Près d'un an après sa mise en place, quel bilan pour la nouvelle collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire ?

Depuis janvier 2024, pas moins de **2000 tonnes de déchets alimentaires ont été collectés** dans les **387 bornes présentes** sur le territoire du SMICTOM, soit **26 kg par habitant**.

Le nouveau geste de tri a donc bien été adopté par les habitants d'Alsace du Nord, permettant ainsi de diminuer la part des biodéchets dans les ordures ménagères.

Une pratique qui peut encore être optimisée puisque plus de la moitié du contenu des bacs d'ordures ménagères pourrait être orientée vers des filières de tri adaptées.

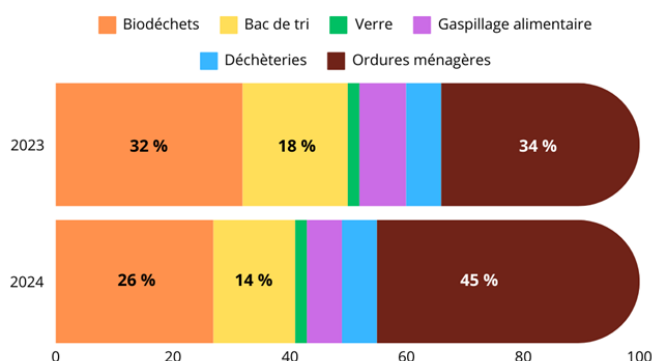


Que deviennent les déchets déposés dans les bornes ?

Ils sont transportés à l'**usine VALOREST** au Port du Rhin où une étape de déconditionnement va permettre de trier et retirer les matières indésirables (plastique, métal...). Les déchets alimentaires sont ensuite broyés en une « soupe de biodéchets ». Cette soupe alimentera **le site de méthanisation METHAVOS**. La matière va fermenter sous l'action de bactéries pour donner ensuite du digestat utilisé par les agriculteurs comme fertilisant facilement assimilable par les plantes. Le biogaz issu de la fermentation est également récupéré. Cette énergie verte sera injectée dans le réseau de distribution de gaz, utilisé comme combustible ou comme carburant pour les véhicules.

Les déchets alimentaires

Plus de 30 % du contenu de la poubelle d'ordures ménagères représente des déchets alimentaires. Pour réduire le poids de votre bac brun, vous pouvez valoriser sur place les déchets alimentaires et les déchets de votre jardin en pratiquant le compost. Depuis le 1er janvier 2024, une collecte en points d'apport volontaire est accessible à tous les usagers pour les déchets difficilement compostables tels que la viande et les produits laitiers.



NON ! Ces déchets **ne vont pas au compost** ou sont à limiter : *les os, la viande, les laitages.*

Des composteurs sont en vente à 30 € auprès de votre Communauté de communes.

Pour plus d'informations sur le compostage :

- téléchargez le guide du compostage

<https://smictom-nord67.com/wp-content/uploads/2022/11/guide-reussir-compost.pdf>

- ou imprimez l'affiche Compostage des 4 saisons

<https://smictom-nord67.com/wp-content/uploads/2021/06/le-compost-des-4-saisons.pdf>

MUT'ARCHI :

20 ans de soutien à l'éco-rénovation du bâti patrimonial

Article du PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Le patrimoine bâti contribue au prestige et à l'attractivité de nos territoires. Lors des travaux de rénovation, cet héritage pose de nombreux défis techniques et financiers. Dans le même temps, il est un atout et une chance pour réussir notre transition vers un habitat qualitatif, respectueux de notre environnement.

Niedersoultzbach



Volmunster



Weinbourg



C'est en 2004 qu'une politique mutualisée pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti a vu le jour, à l'initiative du **Parc naturel régional des Vosges du Nord**. Aujourd'hui, **deux architectes conseils** interviennent sur l'ensemble du territoire du Parc et des communautés de communes adhérentes, soit **211 communes**.

En 20 ans, 4 000 conseils en éco-rénovation ont été délivrés pour les bâtiments construits **avant 1948***. Les conseils architecturaux sont gratuits, les aides financières conséquentes, des formations à destination des particuliers, des professionnels, et des étudiants ont été mises en œuvre ainsi que des conférences et expositions, des visites de réalisations, ouvrages de référence, résidences architecturales et paysagères, workshops étudiants... Autant d'actions que nous portons et poursuivons avec nos partenaires.

Pour assurer cette mission, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et les Communautés de communes, mutualisent deux architectes conseils de l'équipe du Parc : **Aurélié Wisser** et **Anne Babot**.

Elles vous accompagnent également dans vos demandes de subvention dans le cadre du dispositif : **Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel**** de la Collectivité européenne d'Alsace.

Drachenbronn-Birlenbach



Contact : **03 88 01 49 59** uniquement l'après-midi
Aurélié Wisser : a.wisser@parc-vosges-nord.fr
Anne Babot : a.babot@parc-vosges-nord.fr

Les conseils architecturaux sont gratuits et portent sur toutes les étapes de votre projet : de l'état des lieux, au chantier. Retrouvez l'ensemble des informations nécessaires à la rénovation du bâti ancien sur le site « éco-rénover dans les Vosges du Nord » : <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>

** Pourquoi 1948 ? : c'est la date d'une étude INSEE portant sur les principes de construction. Avant 1948, les matériaux issus du territoire étaient utilisés : grès, bois, paille, terre. Ce sont eux qui ont façonné l'identité architecturale de nos villages (maisons traditionnelles) et paysages. Ces matériaux sont sensibles à l'eau et à l'humidité, ils demandent un savoir-faire particulier lorsqu'on envisage de les rénover.*

Après la 2e guerre mondiale, les matériaux et les processus de construction se sont industrialisés, les modèles sont devenus plus universels. En a découlé un amoindrissement de l'identité régionale des maisons et des savoir-faire locaux. Pour les bâtiments construits après 1948, contactez le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement. (C.A.U.E)

**** Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel :**

<https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/aides-a-restauration-patrimoine/>

Le P'tit Fleck fait peau neuve

Les projets se poursuivent sur le site du Fleckenstein. Après le renouvellement du parcours **Château des Défis®** qui a, malgré les conditions météo de cet été, atteint un record de fréquentation, voici venu le temps de repenser le **P'tit Fleck** tout en apportant au site quelques améliorations fonctionnelles.

Créé en 2002, consacré à la faune, à la flore et au grès des Vosges du Nord, cet équipement est aujourd'hui désuet et ne rencontre plus son public. Le nouveau parcours, dont l'ouverture est envisagée pour le printemps 2026, fera la place belle au Moyen Âge, au Saint Empire romain germanique et à l'histoire des châteaux forts.

Pourquoi autant de châteaux forts dans la région ? Comment ont-ils été construits ? Comment y vivait-on ? Quels sont leurs systèmes défensifs et surtout pourquoi ont-ils été détruits ? Voici autant de questions auxquelles le visiteur trouvera des réponses. L'équipe de maîtrise d'œuvre a pensé une scénographie immersive, conçue pour le grand public et qui s'adressera également à un public scolaire. Elle constituera une offre complémentaire à la visite du château.

De quoi conforter Fleckenstein, comme deuxième site castral d'Alsace en termes de fréquentation ! Une fierté pour notre territoire !

Ce projet, porté par la **communauté de communes Sauer-Pechelbronn**, est conduit en partenariat étroit avec la **Régie d'exploitation du Fleckenstein** et la **commune de Lembach**.



© Les Charrons

ESQUISSE GRAPHIQUE SIGNALÉTIQUE ESPACES EXTÉRIEURS

OBJECTIFS

- Refonte des enseignes des différents bâtiments (adaptation aux nouvelles dénominations et homogénéisation de l'ensemble).
- Création de totems d'information.
- Homogénéisation de la signalétique directionnelle sur l'ensemble du site.
- Harmonisation des panneaux d'interprétation sur l'ensemble du site.
- Harmonisation de la signalétique informative sur l'ensemble du site.



Urbanisme

QUAND FAIRE UNE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ?

L'obtention d'une autorisation d'occupation du domaine public est **OBLIGATOIRE** dès lors qu'une partie du trottoir ou de la voirie est occupée, dont l'usage principal est la circulation des piétons.

Ci-après lien pour le cerfa à compléter et déposer en Mairie : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14023.do

Ce cerfa est également disponible en Mairie, n'hésitez pas à vous renseigner.



DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX

Il est rappelé que pour tous travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable, si ceux-ci sont achevés, il convient de retourner la **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** (DAACT).

Le formulaire est disponible en Mairie ou via le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1978>

Rénovation de l'habitat



La communauté de communes Sauer-Pechelbronn vous donne un coup de pouce pour financer vos travaux de rénovation de votre logement.

Quels sont les travaux éligibles ?

- Travaux de rénovation énergétique, adaptation du logement à l'autonomie à la personne, création de petits logements (inférieurs à 70m²), transformation d'usage (transformation d'une grange en logement par exemple), rénovation du bâti datant d'avant 1948 (couverture, charpente, enduit, remplacement de fenêtres...)

Qui peut en bénéficier ?

- Propriétaires modestes et très modestes, propriétaires bailleurs, propriétaires de bâtiments d'avant 1948. Consultez les plafonds de ressources des propriétaires modestes et très modestes dans le **guide de l'ANAH** : <https://www.anah.gouv.fr/document/guide-des-aides-financieres-2024>

Quel est le montant des aides ?

- Les aides de la communauté de communes s'ajoutent aux aides de l'**ANAH** (*Ma Prime Rénov*) et de la **CeA** (*Collectivité européenne d'Alsace*). Elles dépendent du type de travaux et du niveau de ressources du propriétaire.

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ?

- Contactez **les conseillers France Rénov d'Alsace du Nord** qui vous aiguilleront vers les bons interlocuteurs et vous apporteront des conseils gratuits sur votre projet.

- Et même si vous ne répondez pas à ces critères, d'autres aides peuvent exister. N'hésitez pas à en parler avec eux.

- Prise de rendez-vous en ligne sur : <https://jerenove.alsacedunord.fr/> ou par téléphone au **03 88 06 59 53**



Noël au Flecken



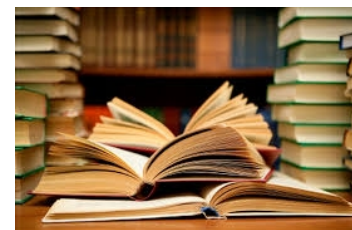
**Lundi 23 décembre 2024
à 19h00**

Rendez-vous à l'église du Flecken **pour un conte, des chants et de la musique de Noël**. Puis un défilé mènera petits et grands jusqu'à la place de la mairie où le **Père Noël** vous attendra pour un chocolat ou un vin chaud

Cordiale invitation à tous.

Bibliothèque municipale

LUNDI → de 15h30 à 18h
MERCREDI → de 9h30 à 11h30 et de 16h à 17h30
VENDREDI → de 9h30 à 11h30
1^{er} SAMEDI du MOIS → de 9h00 à 11h00



Animée par des bénévoles, la bibliothèque vous permet de profiter d'un grand choix de livres pour adultes et enfants : bandes dessinées, albums, romans, contes et documentaires jeunesse.

Vous avez un grand choix de nouveautés adultes en roman et policier, livres audio. Il y a la possibilité de trouver vos titres préférés dans le vaste choix de la **BDBR** (bibliothèque départementale du Bas Rhin).

Horaires agence postale



Rappel : les horaires d'ouverture de l'agence postale communale sont :

LUNDI → de 9h00 à 12h et de 14h00 à 16h00
MARDI → fermé
MERCREDI → de 9h00 à 12h00
JEUDI → fermé
VENDREDI → de 9h00 à 12h00
SAMEDI → de 9h00 à 12h00

La conseillère numérique

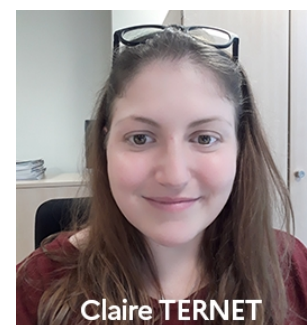
Votre conseillère numérique de la **communauté de communes Sauer-Pechelbronn** vous accompagne dans l'utilisation du numérique au quotidien.

Permanence à la Mairie de Lembach : jeudi 9 janvier 2025 et jeudi 13 mars 2025, de 9h00 à 12h00.

Sa mission principale est de soutenir les habitants du territoire dans leurs usages quotidiens du numérique et de les sensibiliser aux enjeux du numérique.

En complément de sa mission, elle propose également différents accompagnements pour aider au mieux l'utilisateur :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.), naviguer sur Internet, connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, envoyer, recevoir, gérer ses courriels, apprendre les bases du traitement de texte.
- Installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone.
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
- Apprendre à sécuriser ses connexions et se protéger des arnaques sur internet et par mail.
- Accompagner son enfant dans sa scolarité et le comprendre dans son usage du numérique.
- Adopter un usage du numérique respectueux de l'environnement.



Claire TERNET

**CONSEILLÈRE
NUMÉRIQUE**
France
services

Contact pour plus de renseignements :

claire.ternet@sauer-pechelbronn.fr (07 76 31 59 58)

Rappel : ce numéro du bulletin municipal et de nombreuses autres informations relatives à la vie de notre village, sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.lembach.fr



Directeur de publication : **Christian TRAUTMANN**

Imprimé par nos soins